

Les agents de la santé publique l'ont bien compris. Des réseaux tels que "Villes-santé" organisés par l'OMS ou les Contrats locaux de santé ont vu le jour. Les questions sanitaires sont désormais intégrées dans le PLU, PADD et PDU.

Des jardins thérapeutiques sont créés en ville mais aussi dans des centres et résidences pour personnes âgées. Les balades dans les jardins sont des outils de rééducation, de détente et de lien social. Grâce à ces derniers, le personnel soignant utilise moins de médicaments et donc moins de dépenses pour la santé.

Des jardiniers médiateurs sont formés afin de réaliser ces animations dans les jardins thérapeutiques mais aussi dans les collectivités ou écoles.

## II) La valorisation paysagère et écologie urbaine au cœur de la santé publique

### A) Diagnostic de notre territoire et création de projet.

Nous devons réaliser un diagnostic de ce qu'il se passe à l'échelle de notre territoire. Il faut recenser la qualité et quantité d'espaces présents sur le territoire afin de déterminer les axes à améliorer. Nous nous servons des documents d'urbanisme existant tel que le schéma et qui pourra être mis à jour mais aussi la trame verte et bleue qui est désormais dans le PLU. En effet, la TVB est un outil d'aménagement de notre territoire, il faut s'en servir pour préserver et restaurer les continuités écologiques.

En tant que technicien principal territorial de 2<sup>e</sup> classe, je propose être le chef de projet. Je serai bien sûr suivi d'un comité de pilotage composé d'élus qui prendront les décisions. Je serai également appelé aux techniciens des espaces verts et urbanisme afin de réaliser un projet constructif.

## FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE INTERREGION EST

Intitulé du concours  
ou de l'examen :

Technicien principal de 2<sup>e</sup> classe

CONCOURS  (1) Interne  (1)

Externe  (1)

EXAMEN  (1) Troisième concours  (1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le 15 avril 2021

à Châlons en Champagne

Epreuve de Rapport technique

Spécialité et/ou option : Espaces verts et nature  
(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat  
Cadré réservé à  
l'administration



PARTIE  
A  
LAISSER EN BLANC  
ET  
A  
RABATTRE

Humecter, rabattre et coller la partie gommée.  
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

Ville de Technville

le 15 avril 2021

Rapport technique  
à l'attention du directeur des services techniques

Objet: Valorisation paysagère dans la santé publique.

La santé de l'homme se dégrade dans le monde. Les conditions sanitaires de certains pays montrent l'effrayant déclin de la santé humaine en milieu urbain. Pour autant, l'homme est le seul responsable de la dégradation de son environnement, source de développement de maladie. Nicolas Hulot à cité: C'est parce que l'homme ne sait pas créer la biodiversité qu'il faut la préserver.

Des études et analyses montrent le bienfait de végétal en ville. Les espaces verts urbains sont les premiers de la santé et les collectivités en ont fait un enjeu politique de végétaliser leurs communes. La santé publique coûte cher à l'état, la création d'espaces verts urbains à démontrer l'amélioration de cadre de vie des habitants.

Dans un premier temps, nous venons l'engens des espaces verts et du végétal pour la santé ainsi que les dispositions prises par les communes. Ensuite, je vous proposerais des opérations afin d'offrir un cadre de vie plus vert et propice à la préservation de la santé des habitants de notre ville.

## I) L'engens du végétal et des espaces verts pour la santé.

### A) Les espaces verts en ville.

La biodiversité en ville est un atout clé du cadre de vie des habitants. Il faut préserver les parcs urbains qui affecte directement sur la qualité de vie. En effet, l'accès à la nature améliore la santé, diminue les niveaux de stress et par leur présence, améliore la condition physique des citoyens qui peuvent pratiquer du sport.

Les villes très urbanisées cherchent à reconquérir les espaces verts par le recyclage foncier. Grâce aux documents d'urbanisme, il est possible de repérer les friches ou anciennes industries. Celle-ci pourront être reconverties après une étude historique des lieux et analyses de sols en espaces verts urbains ou prairies par exemple.

Néanmoins, lors de la création d'espaces verts, une étude en amont est à réaliser. En effet, il faut éviter de planter des espèces allergisantes au bord des habitations. Une loi a d'ailleurs été créée en 2016 pour la lutte des espèces végétales et animales nuisible à la santé humaine. Les maladies environnementales doivent être évitées car elles affecteraient la qualité de vie des habitants.

Il faut absolument limiter les allergies tels que le pollen et les empoisonnement par les plantes toxiques. Ce sont principalement les plantes produisant des baies qui sont le plus souvent source d'empoisonnement chez les enfants. Les espaces doivent donc être prudent lors de la conception d'espaces verts, il faut éduquer le public, étiqueter les plantes et mettre le numéro de centre anti-poison peut être une solution.

Les villes ont su s'adapter au changement climatique. La création de parcs urbains sont des îlots de fraîcheurs faisant baisser la température la nuit et grâce à l'ombre des arbres, baisser la température ressentie le jour. La plantation de différentes strates d'arbres, arbustes et herbacées ainsi que le gazon joue sur la température et qualité de l'air. Pour développer les îlots de fraîcheurs, les communes exploitent toute les surfaces possibles y compris les toits et murs végétalisés qui garantissent une meilleure isolation thermique.

### B) Un bienfait pour la santé.

Les espaces verts urbains agissent sur la santé, les personnes se sentent mieux lorsqu'ils sont entourés d'espaces verts, de parcs... Des études ont montrés qu'il y avait une baisse des maladies des habitants et que leur présence favorise l'activité sportive tout en respirant un air sain. Les arbres jouent sur la qualité de l'air par le biais de la photosynthèse qui transforme le CO<sub>2</sub> en O<sub>2</sub>. Ils absorbent les polluants et ils filtrent les particules. Les arbres et forêts sont des puits de carbone.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
INTERREGION EST

Intitulé du concours  
ou de l'examen : Technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe

CONCOURS  (1) Interne  (1)

Externe  (1)

EXAMEN  (1) Troisième concours  (1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le 15 avril 2021

à Châlons en Champagne

Epreuve de Rapport technique

Spécialité et/ou option : Espaces verts et naturels  
(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat  
Cadre réservé à  
l'administration



PARTIE  
A  
LAISSER EN BLANC  
ET  
A  
RABATTRE

Humecter, rabattre et coller la partie gommée.  
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

B) Recensement des acteurs de territoire et régénération

Les acteurs de territoire seront au cœur du projet. Nous feront bien évidemment appel au service espaces verts qui par leurs connaissances permettront de faire une étude en amont des espèces indigènes et toxiques, ils seront en charge de la plantation et l'entretien des espaces.

Le service urbanisme pourra recenser les friches ou autres lieux délaissés afin de les transformer en espaces verts ou encore en prairie fleurie. Les projets d'espaces verts devront être intégrés directement dans les projets d'urbanisations.

La voirie fera un point sur les surfaces imperméables, les pieds d'immeubles ou autres lieux pouvant être végétalisés.

Nous ferons appel aux associations de quartier avec qui nous entrerons en collaboration pour la réintroduction de haie dans les espaces privés et publics ainsi nous recréerons des corridors écologiques et une diversification des espèces végétales.

Une collaboration avec les hôpitaux ou maisons de retraite pourrait être intéressante afin de réaliser des jardins thérapeutiques à destination des malades, personnes âgées et leurs familles. La loi de 2015 a mis en avant cette application.

La végétalisation urbaine est un facteur déterminant pour la santé publique et le cadre de vie des habitants. Les parcs et jardins des communes apportent un lieu d'échange pour créer un lien social et permet la pratique sportive.

Nous devons sensibiliser les habitants sur l'utilisation et la valorisation de ses espaces végétalisés afin qu'ils s'en approprient les lieux. Des opérations de communication seraient intéressantes à mettre en place auprès des élus et habitants pour expliquer les espèces végétales utilisées en ville différentes afin de ne pas concentrer trop de plantes en un même lieu. Des panneaux explicatifs, animations auprès des habitants ou encore publicité sur les réseaux sociaux pourrait être mise en place afin de les sensibiliser face aux espèces toxiques.

Nous devons nous fier à la TVB incorporé dans le graphique de l'environnement ainsi que le loi sur l'eau concernant les lieux de pêche et anciennes usines.

### c) Mise en place du projet.

Pour améliorer le cadre de vie et la santé des habitants, le projet doit être construit sous forme de planning.

Les indicateurs de suivi permettant de voir l'amélioration des actes réalisés seront retransmis dans un tableau de bord disponible pour les élus et habitants.

Nous recherchons les expériences d'autres communes afin de créer un cahier des charges complet. Nous pourrions inspirer des codes des marchés publics pour des achats respectueux de l'environnement.

Le budget étant restreint, nous recherchons des financements et subventions.

Nous formerons nos agents aux principes de développement durable et sur les espèces toxiques.